FONCIERE ATLAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 22 FÉVRIER 2006

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de TANNERIES DE FRANCE qui s'est tenue ce jour au siège social de la société Atland a approuvé les modifications des statuts qui portent notamment sur :

- Le changement de dénomination sociale de la société pour adopter celle de FONCIERE ATLAND ;
- Le transfert du siège social du 8, rue Hannong à Lingolsheim (67380) au 10, avenue George V à Paris (75008) ;
- Le changement de mode de gestion pour adopter la forme de société anonyme à conseil d'administration ;
- L'introduction de seuils statutaires au niveau de 2,5 % et tout multiple de ce pourcentage ;
- La nomination, pour une durée de 3 ans, des premiers administrateurs :
    - Monsieur Jean-Louis CHARON, Président du fonds d'investissement City Star Private Equity, ancien Directeur Général de Nexity
    - Monsieur Jacques LARRETCHE, ancien Président du directoire de la SOCFIM (Groupe Caisses d'Epargne),
    - Monsieur Georges ROCCHIETTA, Président d'ATLAND,
    - ATLAND SAS, représentée par Monsieur Lionel VEDIE DE LA HESLIERE,

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires a en outre autorisé ou délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour la mise en oeuvre d'un programme de rachat d'actions propres et l'émission de valeurs mobilières.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Par ailleurs, le premier Conseil d'Administration qui s'est tenu après l'Assemblée Générale Mixte, a nommé Monsieur Georges Rocchietta en qualité de Président Directeur Général.

22 février 2006